

Skills Ontario Competition

Olympiades de Compétences Ontario



Contest Scope / Fiche descriptive

2026

TABLE OF CONTENTS

- 1. GENERAL CONTEST INFORMATION**
- 2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED**
- 3. JUDGING CRITERIA**
- 4. EQUIPMENT AND MATERIALS**
- 5. SAFETY**

There may be a newer version available: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Please check our website to ensure you have the latest version as indicated in the last updated column.

Last update: November 2025

TABLE DE MATIÈRES

- 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS**
- 2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES**
- 3. CRITÈRES D'ÉVALUATION**
- 4. ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL**
- 5. SÉCURITÉ**

Il est possible qu'une version plus récente de la fiche descriptive soit disponible sur le site Web : <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. Veuillez consulter la version affichée sur notre site Web pour vous assurer que vous avez en main la plus récente version.

Plus récente mise à jour : novembre 2025

1. GENERAL CONTEST INFORMATION

1.1 Purpose of the Contest

The purpose of the contest is to evaluate each competitor's ability to demonstrate and fully communicate the process of the job skill. The skill demonstrated must reflect a skill area that is a component of the Skills Ontario Competition or Skills Canada National Competition. For a complete list of eligible competitions please see <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>.

This contest advances to the National level.

1.2 Technical Committee

Technical Chairs: Tony Doyle and Nathan Wilson, Durham College

Skills Ontario Competitions Department: competitions@skillsontario.com

Any questions regarding this scope must be sent at least two weeks prior to the contest date to be guaranteed a response.

1.3 Contest Schedule

Tuesday, May 5, 2026	
7:00 a.m. – 7:30 a.m.	Sign-in at the contest site
7:30 a.m. – 8:00 a.m.	Orientation
8:00 a.m. – 11:45 a.m.	Competition
11:45 a.m. – 12:15 p.m.	Lunch
12:15 p.m. – 4:00 p.m.	Competition

An order of presentations will be read to the competitors at the start of the competition. Competitors must be on time for their contest. Those who are late may be moved to the bottom of the presentation order or may be disqualified at the discretion of the Technical Committee.

Closing Ceremony: 9 a.m. – 12 p.m., Wednesday, May 6, 2026

1.4 Additional Information – Essential to Review

- Competitor Information:
 - Scopes: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>
 - Student Preparation
 - Manual: https://www.skillsontario.com/files/www/2024_Docs/Student_Preparation_and_Training_Manual_Skills_Ontario_English_April_30_2024.pdf
 - Competitor Eligibility: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorEligibility>

- Rules and Regulations: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#CompetitorRules>
- Competition Floor Plan: <https://www.skillsontario.com/competition-visitors#FloorPlan>
- Closing Ceremony and Awards: <https://www.skillsontario.com/closing-ceremony>

2. SKILLS AND KNOWLEDGE TO BE TESTED

2.1 Skills for Success

In response to the evolving labour market and changing skill needs, the government of Canada has launched the new Skills for Success (former Essential Skills) model defining nine key skills needed by Canadians to participate in work, in education and training, and in modern society more broadly. Skills Canada is currently working with Employment and Social Development Canada (ESDC) to raise awareness of the importance of these skills that are absolutely crucial for success in trade and technology careers. Part of this ongoing initiative requires the integration and identification of the Skills for Success in contest descriptions, projects, and project documents. The next phase and an important aspect of the Skills for Success initiative is to provide a Skills Report Card to each competitor at the Skills Canada National Competition. The purpose of the report card is to inform the competitor about their current level of nine identified Skills for Success based on their competition scores. With this knowledge, the competitor will be made aware of a skill that may require improvement. Full implementation is expected in the 2026 Skills Canada National Competition.

All competitors are required to incorporate the Skills for Success within your contest, project, and supporting documents within the “Job Skills Demonstration” provincial competition.

The following nine (9) skills have been identified and validated as key Skills for Success for the workplace: Numeracy, Communication, Collaboration, Adaptability, Reading, Writing, Problem Solving, Creativity and Innovation, and Digital.

2.2 Specific Requirements

Each competitor has up to 45 minutes for this demonstration, which includes set-up, demonstration, and take down. Visual aids, such as props, or one model may be used to demonstrate the skill.

Time Format:

Set-Up - up to 10 minutes

Demonstration - at least 20 minutes, not more than 30 minutes

Questions - will have no bearing on the demonstration time

Take Down - up to 5 minutes

Each competitor should prepare for the Job Skill Demonstration by:

- Providing a detailed health and safety plan submitted in advance, with a description of the demonstration, along with a Safety Data Sheet (SDS) if applicable, no later than April 24, 2026 (see section 2.3 below for further detail). The identification of skills, and the relationship of the demonstration to the specific skill area should be identified.
- Preparing a 20-30 minute demonstration of a skill.
- Practicing an effective delivery style.
- Organizing the demonstration in a logical and well-planned fashion, following the competition judging criteria provided in the scope document.
- Clear identification and explanation of the Skills for Success that will be used during the demonstration.
- This contest is an individual demonstration. However, one assistant may be used to set-up and take-down, or to be a model during the demonstration. The model and assistant may be different individuals, but only one person in addition to the competitor may be in the contest area at any given time.
- Competitors must prepare their own digital and non-digital visual aids (signs, charts, slides and diagrams).
- Competitors must present/demonstrate without reading from a script.
- Competitors must follow the Ontario Occupational Health and Safety Standards relating to the demonstration.
- There must be no coaching/assisting from teachers, instructors, mentors or audience members once the demonstration has begun. This includes advancing slides, providing word prompts or bringing supports during the presentation. Any interference or assistance will result in a point deduction or, at the discretion of the judges, may result in disqualification of the competitor.

Some examples of job skills (for full listing please refer to Skills Ontario Scopes) that may be demonstrated include:

- Creating a floral display
- Servicing small engines
- Altering a dress pattern
- Installing a light and switch
- Creating a visual element for a video production
- Hairstyling
- Baking / cooking
- Constructing a web page
- Soldering copper tubing
- Constructing a brick structure
- Installing / repairing drywall
- Installing a lock set on a door

Notes:

- Competitors must prepare their own visual aids (signs, charts, transparencies, slides and diagrams).
- This contest is an individual demonstration. Assistants may be used to set-up and take down the demonstration or to assist as a model, but cannot contribute in any capacity during the demonstration.
- Judges will ask questions following the demonstration. Time used during questioning will not count as demonstration time.
- The demonstration must be at least 20 minutes in length and should not exceed 30 minutes.
- There will be a points-deduction penalty for competitors who read extensively from a prepared script.
- At the discretion of the judges and depending on the size of the room, there may be an audience to view the demonstration.
- Time penalties will be assessed for surpassing the time allotted for any of the three components; set-up, demonstration/presentation and take down.
- The demonstration may be photographed or videotaped.
- In the event of a tie, the points earned in the presentation component of the judging criteria will be the tie breaker.
- If French translation is required on site during the demonstration please ensure this is indicated on the student registration. French translation services will not be available if this request is not made during registration.

2.3 Safety Plan

IMPORTANT: Each competitor must e-mail a copy of their written description and safety plan by April 24, 2026 to the Job Skills Demonstration Technical Chair and Skills Ontario's Competition department, attached in a single PDF format. Competitors who do not submit a safety plan by this deadline will not be permitted to compete.

Email : Competitions@skillsontario.com. An email confirming receipt of your plan will be sent – if you do not receive a confirmation, you must re-submit to ensure your plan is received.

3. JUDGING CRITERIA

Set Up / Take down	2
Set up is within the time limit and with only one assistant or model in the competition area at a time	1
Take down is within the time limit and with only one assistant or model in the competition area at a time	1
Opening	10
Introduces the skill to be demonstrated	2
Explains link to competition area	2
Identifies and explains Skills for Success to be used in the demonstration	3
Outlines the process to be followed in the demonstration	3
Demonstration and Explanation	
Steps of the demonstration follow a logical progression:	
Initial steps lay out the groundwork of the demonstration	3
Subsequent steps expand upon and develop out of these	4
Final steps in the demonstration lead to a logical conclusion	3
Demonstration shows thoroughness	30
Details in the explanation help to support each step of the process	3
Each step makes the process clearer	3
Although thorough and detailed, steps are easy to follow and understand	3
Complexity of the demonstration	5
Demonstration space is organized	3
Demonstration space is effectively used	3
Materials and resources are used effectively	3
Skills for Success have been demonstrated as identified	2
Demonstration is within the 20–30-minute time limit	2
Competitor adheres to current occupational health and safety standards in accordance with the submitted, approved Safety Plan	3
Presentation	36
The competitor uses trade-appropriate language in the demonstration	3
The competitor explains any skills-specific terminology used in the demonstration	3
The competitor uses voice appropriately: Tempo	4
The competitor uses voice appropriately: Pitch	3
The competitor uses voice appropriately: Projection	3
The competitor conveys enthusiasm	5

The competitor conveys confidence	5
The competitor establishes audience rapport through both verbal and non-verbal elements.	4
The competitor does not read from prepared script	2
The competitor addresses safety procedures during the presentation	4
Closing and Application	6
Closing summarizes the presentation	2
Closing explains the practical uses of the skill demonstrated	4
Response to Questions	6
Question 1: Competitor answers the question providing depth and insight	3
Question 2: Competitor answers the question providing depth and insight	3
Total	100

There are no ties. If the score is tied after the contest, the following will be used as the tie breaker:

- Tiebreaker 1: The competitor with the highest score in the demonstration and explanation criteria combined, will be declared the winner.
- Tiebreaker 2: The competitor with the highest score in the presentation criteria will be declared the winner.
- Tiebreaker 3: The competitor with the highest score in the opening criteria will be declared the winner.

Rule infractions will result in appropriate mark deductions at the discretion of the Technical Committee. Any disqualifications will be reviewed by the Director of Competitions.

4. EQUIPMENT AND MATERIALS

Supplied by Competitor:

- All equipment and materials needed for the demonstration. For example: tablet, props, PPE, laptop, tools and materials.
- A written description of the intended demonstration including a safety plan.
- Competitors must wear clothing appropriate for the demonstration.
- If your demonstration is likely to make a mess, then please bring appropriate clean-up supplies (e.g., drop cloths for table/floor).
- Refillable water bottle
- Snacks (peanut-free)
- **Competitors must read this scope document and any related documents posted (if applicable) online in full.** Verbal instructions alone are not sufficient for preparation. Each competitor must review the entire scope.

- The provincial contest scope will be posted on the Skills Ontario website by January 31st or earlier each year: <https://www.skillsontario.com/skills-ontario-competition#Scopes>. The previous year's scope will remain available for reference as well.
- Toolboxes and/or project materials required for the contest must be brought on the morning of the contest. These items cannot be shipped or delivered to the venue ahead of time.
- **Competitors are responsible for bringing all required personal protective equipment (PPE) and attire. All required items are listed in the Safety section of this scope.**

Please note: Competitors are allowed to bring their own CSA-approved power tools to the Skills Ontario Competition unless specified in the scope.

Books, notes, materials, and assisting devices are not permitted unless listed above.

Prior to attending the Skills Ontario Competition, students should be familiar and competent in the use of the tools and equipment listed above as well as what safety precautions will be observed.

Supplied by Skills Ontario:

- A space appropriate for conducting a demonstration and seating for an audience
- Two 110/120 volt (15 amps) electrical outlet
- Two power bars
- Two heavy-duty tables approximately 0.75m by 1.5m by 40 mm thick
- One large waste container for clean up
- A broom and a dust pan
- A sound system with corded microphone
- Projection screen
- There are water stations available on every contest site for competitors and volunteers, you must bring your own reusable water bottle, as there will be no cups provided.
- **Lunch Provided:** A simple lunch (sandwich, cookie, water - using your refillable water bottle) will be provided. The following dietary options will be available: vegetarian, vegan, halal, dairy-friendly, gluten-friendly. If you have other dietary needs, prefer additional food, and/or have other tastes then what may be provided, please bring your own nut-free items. Lunch selection will occur during student registration.

5. **SAFETY**

Safety is a priority at the Skills Ontario Competition. At the discretion of the judges* and technical chair, a competitor can be excluded from the competition at orientation or removed from the competition site for not having the proper PPE safety equipment and/or not acting in a safe manner. Competitors are responsible for ensuring safety requirements are addressed for their particular demonstration. Competitors are responsible for ensuring that health and safety requirements are in compliance with the Ontario Occupational Health and Safety Act.

Personal protective equipment (PPE) required for the job skill being demonstrated must be worn by all parties involved during the set-up, job skill demonstration, and take down if necessary. Some examples are: safety glasses, gloves, appropriate clothing and head coverings, antistatic wristbands and steel-toed boots. Competitors who do not have the appropriate PPE will not be allowed to continue with their demonstration. Competition judges will have final authority on matters of safety.

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX AU SUJET DU CONCOURS

1.1 But du concours

Le concours vise à évaluer la capacité de chaque concurrent à présenter et à communiquer clairement le processus lié à une aptitude professionnelle. L'aptitude présentée doit se rattacher à un secteur de compétences reconnu par les Olympiades de Compétences Ontario ou par les Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. La liste complète des concours admissibles est disponible sur notre site Web : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#Scopes>

Ce concours est organisé au palier national.

1.2 Comité technique

Président du comité technique : Tony Doyle et Nathan Wilson, Collège Durham

Département des concours de compétences Ontario : competitions@skillsontario.com

Pour obtenir réponse à vos questions concernant cette fiche descriptive, celles-ci doivent être soumises au moins deux (2) semaines avant la date prévue du concours.

1.3 Horaire du concours

Mardi 5 mai 2026	
7 h à 7 h 30	Enregistrement à l'endroit prévu pour le concours
7 h 30 à 8 h	Séance d'information
8 h à 11 h 45	Concours
11 h 45 à 12 h 15	Dîner
12 h 15 à 16 h	Concours

L'ordre des présentations sera lu aux concurrents au début du concours. Les concurrents doivent se présenter à l'heure pour leur concours. Les retardataires pourraient voir leur présentation être reportée en dernier ou être disqualifiés, à la discrétion du comité technique.

Cérémonie de clôture : mercredi 6 mai, 2026 entre 9 h et 12 h

1.4 Renseignements additionnels – À réviser

- Renseignements pour les concurrents :
 - Fiches descriptives : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#Scopes>
 - Guide de préparation des concurrents : https://www.skillsontario.com/files/www/2024_Docs/Guide_de_preparation_et_dent

- [rainement des concurrents Olympiades de Competences Ontario French April 30 2024.pdf](#)
- Admissibilité des concurrents : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#CompetitorEligibility>
 - Règles et règlements : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#CompetitorRules>
 - Plan d'étage du site des Olympiades : <https://www.skillsontario.com/oco-visiteurs?na=62#FloorPlan>
 - Cérémonie de clôture et remise des prix : <https://www.skillsontario.com/ceremonie-de-cloture?na=359>

2. COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES ÉVALUÉES

2.1 Compétences pour réussir

En réponse à l'évolution des besoins et des compétences exigées sur le marché du travail, le gouvernement du Canada a lancé le nouveau modèle *Compétences pour réussir* (anciennement Compétences essentielles). Ce modèle définit neuf (9) compétences clés dont les Canadiens ont besoin pour participer pleinement au travail, à l'éducation et à la formation, ainsi qu'à la société moderne dans son ensemble. Compétences Canada collabore actuellement avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) afin de sensibiliser la population à l'importance de ces compétences, qui sont essentielles à la réussite des carrières dans les domaines des métiers spécialisés et des technologies. Dans le cadre de cette initiative, les *Compétences pour réussir* doivent être intégrées dans les fiches descriptives des concours, les projets et les documents connexes. La prochaine phase, un élément clé de l'initiative *Compétences pour réussir*, consiste à remettre un bulletin de compétences à tous les concurrents lors des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce bulletin a pour objectif d'informer les concurrents de leur niveau actuel relativement aux neuf (9) compétences identifiées, en fonction des résultats obtenus dans le concours auquel ils ont pris part. Grâce à ces informations, chaque concurrent pourra déterminer les compétences à améliorer. La mise en œuvre complète de cette initiative est prévue lors de l'édition 2026 des Olympiades canadiennes des métiers et technologies.

Dans le cadre du concours provincial Démonstration d'une aptitude professionnelle, tous les concurrents doivent intégrer le modèle *Compétences pour réussir* dans leur concours, leur projet et l'ensemble des documents à l'appui.

Les neuf (9) compétences suivantes ont été identifiées comme étant essentielles à la réussite sur le marché du travail : calcul, communication, collaboration, adaptabilité, lecture, rédaction, résolution de problèmes, créativité et innovation, compétences numériques.

2.2 Exigences particulières

Chaque concurrent dispose d'un maximum de quarante-cinq (45) minutes pour réaliser sa démonstration. Cette durée comprend la mise en place, la démonstration elle-même et le démontage. Du matériel, comme des accessoires ou un modèle, peut être utilisé afin de mieux illustrer l'aptitude professionnelle.

Répartition du temps :

Mise en place - jusqu'à dix (10) minutes

Démonstration - au moins vingt (20) minutes, pas plus de trente (30) minutes

Questions - n'auront aucune incidence sur le temps alloué pour la démonstration

Démontage - jusqu'à cinq (5) minutes

Chaque concurrent doit se préparer à la démonstration d'une aptitude professionnelle en :

- soumettant à l'avance, au plus tard le 24 avril 2026, un plan détaillé de santé et sécurité, une description de la démonstration, ainsi qu'une fiche signalétique (FS), le cas échéant (voir la section 2.3 ci-dessous pour plus de détails). L'identification des compétences et le lien entre la démonstration et le domaine de compétences doivent y être clairement précisés.
- préparant une **démonstration** d'une durée de vingt (20) à trente (30) minutes;
- s'exerçant afin d'adopter un style de présentation clair et efficace;
- structurant la démonstration de manière logique et planifiée, conformément aux critères d'évaluation décrits dans la fiche descriptive;
- identifiant et expliquant les *Compétences pour réussir* qui seront mises en œuvre au cours de la démonstration;
- bien qu'il s'agit d'une démonstration individuelle, un assistant peut aider à la mise en place et au démontage, ou agir à titre de modèle durant la démonstration. Le modèle et l'assistant peuvent être deux (2) personnes distinctes; toutefois, une seule personne autre que le concurrent peut se trouver dans l'aire du concours;
- préparant leur propre matériel, qu'il soit numérique et non numérique (affiches, graphiques, diapositives et diagrammes);
- présentant sans lire un script;
- respectant les normes de santé et sécurité de l'Ontario applicables à démonstration; et
- prenant note que, dès le début du concours, les enseignants, instructeurs, mentors ou membres de l'auditoire ne sont pas autorisés à conseiller ou à assister les concurrents. Il leur est notamment interdit de faire défiler des diapositives, de donner des indications verbales ou d'apporter toute forme d'aide pendant la présentation. Toute intervention entraînera une déduction de points ou, à la discrétion des juges, la disqualification du concurrent.

Voici quelques-unes des aptitudes professionnelles pouvant être présentées (pour la liste complète, veuillez consulter les fiches descriptives de Compétences Ontario) :

- création d'un arrangement floral
- entretien de petits moteurs
- modification du patron de confection d'une robe
- installation d'un interrupteur d'éclairage
- création d'un élément visuel pour une production vidéo
- coiffure
- pâtisserie /cuisine
- création d'une page Web
- soudage d'un tuyau en cuivre
- construction d'une structure en brique
- installation ou réparation de cloisons sèches
- installation d'une serrure de porte

Remarques :

- Les concurrents doivent préparer eux-mêmes leur matériel (affiches, graphiques, acétates, diapositives et diagrammes).
- Il s'agit d'un concours à participation individuelle. Toutefois, une aide peut être apportée pour la mise en place et le démontage, ou pour agir à titre de modèle avant ou après la démonstration, mais aucune assistance n'est permise pendant la démonstration.
- Les juges peuvent poser des questions à la suite de la démonstration. La période de questions n'est pas comprise dans la durée de la démonstration.
- La démonstration doit durer au moins vingt (20) minutes, et au plus de trente (30) minutes.
- Des points seront déduits aux concurrents qui lisent de façon excessive un texte préparé durant la démonstration.
- L'accès au public durant la démonstration est laissé à la discrétion des juges et dépendra de la capacité de la salle.
- Une pénalité sera appliquée si le temps alloué est dépassé pour l'une ou l'autre des trois composantes : mise en place, démonstration/présentation et démontage.
- La démonstration peut faire l'objet de photographies ou d'un enregistrement vidéo.
- En cas d'égalité, les points obtenus pour la présentation serviront à départager les concurrents.
- Si les services d'un interprète pour une traduction vers le français sont requis, cette demande doit être clairement indiquée sur le formulaire d'inscription. Aucun interprète ne pourra être fourni si la demande n'a pas été faite au moment de l'inscription.

2.3 Plan de sécurité

IMPORTANT : Chaque concurrent doit transmettre, par courriel, une copie de la description écrite de la démonstration et du plan de sécurité, au plus tard le 24 avril 2026, en format .pdf (un seul document en pièce jointe), à la présidente du comité technique du concours Démonstration d'une aptitude professionnelle, ainsi qu'au service des concours de Compétences Ontario. Les concurrents qui ne soumettent pas leur plan de sécurité dans les délais prescrits ne seront pas admissibles à participer au concours.

Courriel : Competitions@skillsontario.com. Un courriel de confirmation vous sera envoyé pour accuser réception de votre plan. Si vous ne recevez pas une confirmation, veuillez soumettre de nouveau votre document afin de vous assurer qu'il a bien été reçu.

3. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Mise en place et démontage	2
La mise en place respecte la limite de temps prescrite. Un seul assistant ou modèle se trouve dans l'aire du concours durant la mise en place.	1
Le démontage respecte la limite de temps prescrite. Un seul assistant ou modèle se trouve dans l'aire du concours durant la mise en place.	1
Ouverture	10
Présente clairement l'aptitude professionnelle à démontrer.	2
Explique le lien entre l'aptitude professionnelle et le domaine du concours.	2
Nomme et explique les <i>Compétences pour réussir</i> qui seront utilisées au cours de la démonstration.	3
Décrit clairement le processus qui sera suivi pendant la démonstration.	3
Démonstration et explication	
Les étapes de la démonstration suivent une séquence logique :	
Les étapes initiales posent des fondations claires pour la démonstration.	3
Les étapes subséquentes développent et approfondissent ces fondations.	4
Les étapes finales de la démonstration mènent à une conclusion logique.	3
La démonstration fait preuve de rigueur	30
Les explications fournissent des détails pertinents pour chacune des étapes du processus.	3
Chaque étape contribue à une compréhension progressive du processus.	3
Les étapes sont complètes, détaillées et faciles à suivre.	3
Complexité de la démonstration	5

L'espace de démonstration est bien organisé.	3
L'espace est utilisé de manière efficace.	3
Les matériaux et les ressources sont utilisés de façon efficace.	3
Les <i>Compétences pour réussir</i> sont démontrées conformément à ce qui a été annoncé.	2
La démonstration respecte la durée prescrite de vingt (20) à trente (30) minutes.	2
Le concurrent respecte les normes actuelles de santé et de sécurité au travail, conformément au Plan de sécurité approuvé.	3
Présentation	36
Le concurrent utilise un langage propre au métier.	3
Le concurrent explique adéquatement la terminologie propre à l'aptitude professionnelle utilisée au cours de la démonstration.	3
Le concurrent utilise sa voix de manière appropriée : débit.	4
Le concurrent utilise sa voix de manière appropriée : intonation.	3
Le concurrent utilise sa voix de manière appropriée : projection.	3
Le concurrent fait preuve d'enthousiasme.	5
Le concurrent démontre de la confiance.	5
Le concurrent établit un lien avec le public à l'aide d'éléments verbaux et non verbaux.	4
Le concurrent ne lit pas un texte préparé.	2
Le concurrent aborde les procédures de sécurité durant la démonstration.	4
Conclusion et application	6
La conclusion résume efficacement la démonstration.	2
La conclusion explique les applications pratiques de l'aptitude professionnelle présentée.	4
Réponses aux questions	6
Question 1 : Le concurrent répond en fournissant des informations détaillées et pertinentes.	3
Question 2 : Le concurrent répond en fournissant des informations détaillées et pertinentes.	3
Total	100

Le concours ne se terminera pas par une égalité. Si le pointage est égal à la fin du concours, ce qui suit servira à briser l'égalité.

- Bris d'égalité no 1 : Le concurrent ayant obtenu le pointage le plus élevé pour les critères combinés Démonstration et Explication, sera déclaré gagnant.

- Bris d'égalité no 2 : Le concurrent ayant obtenu le pointage le plus élevé pour le critère Présentation sera déclaré gagnant.
- Bris d'égalité no 3 : Le concurrent ayant obtenu le pointage le plus élevé pour le critère Ouverture, sera déclaré gagnant.

Toute dérogation aux règles, etc. se soldera par une déduction de points à la discrédition du président du comité technique. Toute possibilité de disqualification sera révisée avec la directrice des concours.

4. ÉQUIPEMENT ET MATERIEL

Fournis par les concurrents :

- Équipement et matériel requis pour la démonstration (p. ex. tablette, accessoires, ÉPI, ordinateur portable, outils et matériel).
- Une description écrite de la démonstration, incluant un plan de sécurité.
- Une bouteille d'eau réutilisable; des postes d'eau seront disponibles dans ou à proximité des aires de concours.
- Des vêtements appropriés pour la démonstration.
- Le matériel nécessaire au nettoyage, si la démonstration risque d'entraîner des dégâts (p. ex. toiles de protection pour la table ou le plancher).
- Collations (sans arachides)
- **Les concurrents doivent lire attentivement l'intégralité de cette fiche descriptive ainsi que tout document connexe publié en ligne, le cas échéant.** Les consignes verbales à elles seules ne suffisent pas à une préparation adéquate. Tous les concurrents doivent prendre lire l'intégralité de la fiche descriptive.
 1. Chaque année, la fiche descriptive du concours provincial est publiée sur le site Web de Compétences Ontario au plus tard le 31 janvier : <https://www.skillsontario.com/olympiades-de-competences-ontario?na=302#Scopes>. La fiche descriptive pour l'année précédente du concours demeure également accessible à titre de référence.
- Les coffres à outils et les matériaux requis pour le concours doivent être apportés le matin même du concours. Aucun article ne pourra être expédié ou livré à l'avance sur le site du concours.
- **Les concurrents sont responsables d'apporter tout l'équipement de protection individuelle (ÉPI) ainsi que les vêtements requis. La liste complète des éléments obligatoires figure dans la section Sécurité de la fiche descriptive.**

Remarque : Les concurrents ont droit d'apporter leurs propres outils électriques homologués CSA aux Olympiades de Compétences Ontario, sauf indication contraire dans la fiche descriptive.

Les livres, les notes, le matériel et les dispositifs d'assistance ne sont pas permis, à moins qu'ils ne figurent explicitement dans la liste ci-dessus.

Avant de participer aux Olympiades de Compétences Ontario, les élèves doivent connaître et maîtriser l'utilisation des outils et de l'équipement requis, ainsi que les mesures de santé et de sécurité applicables.

Fournis par le comité technique de Compétences Ontario :

- Espace adéquat pour effectuer la démonstration et des sièges pour l'auditoire
- Deux (2) prises de courant de 110/120 volts (15 ampères)
- Deux (2) blocs d'alimentation à prises multiples
- Deux (2) tables robustes d'environ 0,75 m sur 1,5 m et d'environ 40 mm d'épaisseur
- Grand contenant à déchets pour le nettoyage
- Balai et porte-poussière
- Système audio avec microphone filaire
- Écran de projection
- Des points de ravitaillement en eau seront mis à la disposition des concurrents et des bénévoles dans chaque aire de concours. Il est nécessaire d'apporter une bouteille d'eau réutilisable puisqu'aucun gobelet ne sera fourni.
- **Dîner fourni :** Un dîner simple sera offert (sandwich, biscuit et eau – n'oubliez pas d'apporter une bouteille d'eau réutilisable). Des options adaptées aux régimes alimentaires suivants seront proposées : végétarien, végétalien, halal, intolérance aux produits laitiers et intolérance au gluten. Les personnes suivant un régime alimentaire particulier, ayant des préférences spécifiques ou estimant que le repas offert pourrait ne pas être suffisant peuvent apporter leur propre nourriture sans noix. Le choix du dîner s'effectuera lors de l'inscription des élèves.

Remarque : Les outils et le matériel peuvent varier en fonction de la disponibilité.

5. SÉCURITÉ

La sécurité est une priorité dans le cadre des Olympiades de Compétences Ontario. Les juges et la présidente du comité technique se réservent le droit d'empêcher un concurrent de prendre part au concours au moment de la séance d'information ou de lui demander de quitter le site du concours s'il ne possède pas l'équipement de sécurité adéquat ou s'il n'agit pas de façon sécuritaire. Les concurrents doivent s'assurer de respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à la démonstration. Les concurrents sont responsables de veiller à ce que les exigences en matière de santé et sécurité soient conformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario.

L'équipement de protection individuelle (ÉPI) nécessaire pour l'aptitude présentée doit être porté par toutes les personnes participant à la mise en place, à la démonstration d'une aptitude professionnelle, et au démontage. Parmi les exemples, notons : lunettes de protection, gants, vêtements appropriés et casques de protection, bracelets antistatiques et bottes à embout d'acier. Il ne sera pas permis aux concurrents qui n'auront pas l'ÉPI approprié de faire leur démonstration.*

*La décision des juges en matière de sécurité sera sans appel.



This Employment Ontario program is funded in part by the Government of Canada and the Government of Ontario.

Ce programme Emploi Ontario est financé en partie par le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Ontario.